



[Page d'accueil](#)

[OMS](#)

[Pays](#)

[Thèmes de santé](#)

[Publications](#)

[Données et statistiques](#)

[Programmes et projets](#)

[OMS](#) > [Thèmes de santé](#)

Questions fréquentes et informations pour les voyageurs

Qu'est-ce que le choléra ?

Le choléra est une maladie diarrhéique due à une infection intestinale provoquée par le bacille *Vibrio cholerae*. Les enfants comme les adultes peuvent être infectés.

Dans la plupart des cas, l'infection ne provoque qu'une diarrhée bénigne ou elle reste même asymptomatique. Dans 5 à 10 % des cas toutefois, une diarrhée aqueuse sévère apparaît avec des vomissements dans les 6 heures à 5 jours suivant l'exposition au bacille. Les pertes hydriques abondantes peuvent alors rapidement entraîner un état de déshydratation sévère. En l'absence de traitement, la mort peut survenir en quelques heures.

Comment se propage le choléra ?

L'infection se contracte en ingérant de l'eau ou des aliments contaminés par le bacille. Les poissons et fruits de mer, les fruits et légumes crus et les aliments contaminés pendant la conservation ou la préparation sont le plus souvent à l'origine des toxi-infections alimentaires.

Les bacilles présents dans les selles des sujets infectés sont la principale source de contamination. Le bacille peut également subsister dans les eaux saumâtres des rivières ou les eaux côtières. La maladie peut donc se propager rapidement dans les régions où les eaux usées et les eaux pour la consommation humaine ne sont pas convenablement traitées.

Où observe-t-on des flambées épidémiques ?

Le risque de choléra est permanent dans de nombreux pays. De nouvelles flambées surviennent sporadiquement partout dans le monde où l'approvisionnement en eau, l'assainissement, la sécurité sanitaire des aliments et l'hygiène sont insuffisants. Le risque est le plus élevé dans les communautés surpeuplées et les camps de réfugiés se caractérisant par de mauvaises conditions d'assainissement et alimentés par de l'eau de boisson insalubre. Pour savoir s'il y a un risque de choléra dans la région où vous allez voyager, demandez à votre médecin, au bureau local de la santé publique ou dans un centre de santé pour les voyageurs.

Existe-t-il des moyens de prévention ?

Oui. Les personnes vivant dans des zones à haut risque peuvent se protéger en respectant quelques règles simples d'hygiène et de préparation des aliments : se laver soigneusement les mains, en particulier avant de préparer la nourriture et de la consommer, bien cuire les aliments et les manger pendant qu'ils sont chauds, faire bouillir ou traiter l'eau de boisson et utiliser des installations sanitaires.

En prenant quelques précautions de base, les voyageurs se protègent de la même façon du choléra et de la plupart des autres infections pouvant être transmises par l'alimentation ou l'eau. Ils doivent avant tout faire très attention à l'eau et aux aliments qu'ils ingèrent, y compris les glaçons. La règle est simple : tout ce qu'ils avalent doit être bouilli, cuit, pelé ou épluché.

- Ne buvez que de l'eau qui a été bouillie ou traitée au chlore, à l'iode ou avec tout autre produit adéquat. Les produits pour désinfecter l'eau sont généralement en vente dans les pharmacies. Il n'y a en général aucun risque à consommer les boissons suivantes : thé ou café chaud, eaux gazeuses et sodas, jus de fruits en bouteille ou en carton.
- Evitez les glaçons, sauf si vous savez qu'ils ont été préparés avec de l'eau saine.

[PROGRAMMES ET ACTIVITES DE L'OMS](#)

[Groupe spécial mondial de lutte contre le choléra - en anglais](#)

[Choléra \(initiative pour la recherche sur les vaccins\) - en anglais](#)

[Mesures de lutte contre les flambées de choléra \(Région africaine\)](#)

[Choléra \(Région des Amériques\)](#)

[Choléra \(Région de l'Asie du Sud-Est\)](#)

- Eviter les aliments crus, notamment les poissons et fruits de mer. Les fruits et légumes que vous avez pelés ou épluchés vous-même sont la seule exception à cette règle.
- Faites bouillir le lait non pasteurisé avant de le boire.
- Les crèmes glacées d'origine douteuse sont souvent contaminées et provoquent des maladies. Dans le doute, évitez d'en consommer.
- Veillez à ce que les mets vendus dans la rue soient soigneusement cuits devant vous et ne contiennent aucun aliment cru.

Quels sont les traitements disponibles ?

Le plus important d'entre eux est la réhydratation, c'est-à-dire le fait de compenser rapidement les pertes hydriques et salines dues à la diarrhée et aux vomissements. La réhydratation précoce permet de sauver pratiquement tous les patients infectés par le choléra. On peut réhydrater rapidement et facilement la plupart d'entre eux en leur faisant absorber de grandes quantités d'une solution de sels de réhydratation orale. En cas de déshydratation sévère, il peut s'avérer nécessaire de mettre le malade sous perfusion intraveineuse.

On trouve dans la plupart des pharmacies de ville et des établissements de santé des sachets de sels de réhydratation orale. L'OMS recommande aux voyageurs d'en emporter dans leur trousse médicale.

Si vous souffrez de diarrhée, à plus forte raison si elle est sévère, et si vous vous trouvez dans une zone où il y a le choléra, consultez immédiatement un médecin ou un soignant qualifié. Commencez à boire de l'eau ou tout liquide non sucré, comme des soupes, en attendant le traitement médical.

Qu'en est-il des antibiotiques ou d'autres médicaments ?

Dans certains cas de choléra sévère, un antibiotique efficace peut raccourcir l'épisode pathologique même si le traitement repose avant tout sur la réhydratation. A l'échelle d'une communauté cependant, la prophylaxie antibiotique de masse n'empêche pas le choléra de se propager et ne saurait donc être recommandée. Les antidiarrhéiques, comme le lopéramide, ne sont pas recommandés non plus et ne doivent jamais être administrés.

La vaccination protège-t-elle ?

Le vaccin anticholérique injectable, que l'on utilisait autrefois, conférait une protection de courte durée, incomplète et peu fiable et on ne le recommande plus. Les voyageurs ont désormais à leur disposition deux nouveaux vaccins buvables assurant une protection d'une durée maximale de 3 ans. Comme celle-ci n'est pas totale cependant, il convient de toujours respecter les règles d'hygiène de base. Pour en savoir plus, veuillez prendre contact avec votre centre de santé local pour les voyageurs.

Aucun pays n'exige de certificat de vaccination anticholérique à l'arrivée et le carnet international de vaccination n'a plus de section pour consigner l'administration de ce vaccin.

[:: Déclaration de l'OMS relative aux voyages internationaux et aux échanges à destination ou en provenance de pays en proie à des flambées de choléra \[pdf 102kb\]](#)